



Bulletin d'adhésion Saison 2020/2021

Ce bulletin doit être remis à l'un des membres du Bureau

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email :

Tél Domicile :

Tél Portable :

Taille tee-shirt : XS S M L XL XXL

En cas d'urgence, prévenir Monsieur ou Madame:

tel:

Conditions d'adhésion

- Je certifie sur l'honneur être apte à la pratique de la course à pied et ne présenter aucune contre-indication médicale pour participer à toutes les activités de l'association.
- Je m'engage à respecter les statuts de l'association «Les Run'ars».
- J'ai conscience que la pratique de la course à pied implique de respecter le Code de la Route.
- Je renonce librement et volontairement par la présente à intenter des recours, des réclamations, quels qu'ils soient contre l'association relativement à des blessures ou des pertes matérielles que je pourrais subir en raison de ma participation aux activités de l'association.
- J'autorise / Je n'autorise pas (*ayer la mention inutile*) l'association à utiliser mon image dans le cadre de toutes publications (web, blog, articles de presse, télévision, radio ou tout autre média).

Montant de la cotisation: 25 Euros

Pour la période octobre 2020/ septembre 2021.

Date :

Signature :

Autorisation parentale pour un(e) enfant mineur(e)

Je soussigné(e) (Nom, Prénom, lien de parenté):.....

Autorise:..... à adhérer pour toutes les activités proposées par l'association, à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives, les sorties d'entraînement ou de loisir, au cours de la saison ; et les responsables à le (*la*) faire hospitaliser en cas d'urgence (Signature du représentant légal).

Note d'information relative au traitement informatique des données Les informations recueillies sont nécessaires pour cette adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations le concernant. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il peut s'adresser au secrétaire.